



PROVINCE DE QUÉBEC

A V I S P U B L I C

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Secrétaire trésorier de la susdite municipalité QUE :

Lors d'une séance tenue le 6 septembre 2016 le conseil de la municipalité de Sainte-Sabine a adopté les règlements
2016-06-372 intitulé :

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 2007-07-291 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE, AFIN D'INTÉGRER LES MODIFICATIONS APPORTÉES AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RELATIVES À LA GESTION DES EAUX DE RUISSELLEMENT ET DU CONTRÔLE DE L'ÉROSION.

2016-06-373 intitulé :

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 2007-07-294 RELATIF À L'ÉMISSION ET AUX TARIFS DES PERMIS ET CERTIFICATS, AFIN D'INTÉGRER LES MODIFICATIONS APPORTÉES AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RELATIVES À LA GESTION DES EAUX DE RUISSELLEMENT ET DU CONTRÔLE DE L'ÉROSION.

2016-06-374 intitulé :

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 2007-07-293 INTITULÉ CONSTRUCTION, AFIN D'INTÉGRER LES MODIFICATIONS APPORTÉES AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RELATIVES À LA GESTION DES EAUX DE RUISSELLEMENT ET DU CONTRÔLE DE L'ÉROSION.

2016-06-375 intitulé :

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 2007-07-296 INTITULÉ PLAN D'URBANISME, AFIN D'INTÉGRER LES MODIFICATIONS APPORTÉES AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RELATIVES À LA GESTION DES EAUX DE RUISSELLEMENT ET DU CONTRÔLE DE L'ÉROSION.

La résolution no 343-0916 pour l'émission du certificat de conformité par la MRC de Brome-Missisquoi a été adoptée à la séance du 20 septembre 2016. Les présents règlements entrent en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité émis par la MRC, soit le 27 septembre 2016, tel que prévu par la loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement au bureau de la municipalité.

Donné à Sainte-Sabine ce 29^e jour de septembre 2016.

Chantal St-Germain
Directrice générale
Secrétaire-trésorière